

## BULLETIN MENSUEL

DE LA

## SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON

FONDÉE EN 1822

RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE PAR DÉCRET DU 9 AOUT 1937  
 des SOCIÉTÉS BOTANIQUE DE LYON, D'ANTHROPOLOGIE ET DE BIOLOGIE DE LYON  
 REUNIES  
 et de leurs GROUPES REGIONAUX : ROANNE, VALENCE, etc

Siège social et Secrétariat général : 33, rue Bossuet, Lyon (6<sup>e</sup>)

La partie administrative se trouve au centre de ce Bulletin.

REVISION COMMENTÉE DE LA COLLECTION  
 ET DU CATALOGUE DES COLEOPTÈRES DE CÔTE-D'OR  
 D'A. ROUGET (5<sup>e</sup> NOTE)

par J.-P. et J.-L. NICOLAS.

CARABOIDEA, 3<sup>e</sup> PARTIE

par J.-P. NICOLAS (suite et fin).

179. (*H. sulphuripes* Germ) *H. attenuatus* Steph.

Deux caractères que nous ne croyons jamais en défaut séparent ces deux sp. : une frange pronotale basilaire de poils dorés, distincte même chez les sujets usés<sup>5</sup> ; fossettes pronotales limitées intérieurement par une convexité nette : *sulphuripes* Germ. — pas de frange basilaire ; limites internes des fossettes pronotales mal définies : *attenuatus* Steph.

*Sulphuripes* ne nous est pas connu de C.-O. ni de S.-et-L. La notation du cat. : « environs de Dijon » se rapporte à *honestus* d'après ROUGET lui-même (notes). Le seul ex. figurant dans la coll. sous ce nom est un *attenuatus* (Beaune — ANDRÉ), espèce que nous n'avons jamais prise en C.-O. où elle est sûrement rare ; nous en avons quelques ex. du N. de la S.-et-L.

180. (*H. discoideus* F. — *perplexus* Dej.) *H. smaragdinus* Duft.

Aucune note. 4 ex. dans la coll. sous ce nom ; l'un est un *rubripes* Duft. ; les autres sont correctement nommés, mais non étiquetés. Nous ne l'avons récolté en C.-O. qu'à Dijon (lit du Suzon en amont de la ville, 12-V-57, 1 ♂). Sûrement rare en C.-O., mais moins en S.-et-L. La ♀, non métallique, de cette sp. est indéterminable avec le tableau de la F. de F.

181. (*H. calceatus* Duft.) *Ophonus calceatus* Duft.

Notes : « Norges, fin VIII-IX, commun, Frère PACÔME ». 1 ex. de

5. Ce caractère n'est pas à proprement parler de découverte récente : voir BEDEL p. 73, opposition 4.

cette provenance en coll., les 8 autres, dont 3 de la variété rousse, ne sont pas étiquetés. Nous ne le possédons pas de C.-O.

182. (*H. hottentota* Duft.) *H. atratus* Latr.

Pas rare en effet dans les endroits frais. 2 ex. de la var. *subsinuatus* Duft. dans la coll.

183. (*H. fulvipes* F. — *limbatus* Duft.) *H. latus* L.

Repris par ROUGET (et par nous) à Flavignerot, ainsi qu'à la Combe de Neuvon et à Collonges d'avril à juin.

183'. *H. quadripunctatus* Dej.

1 ex. de la forme typique figure dans la coll. parmi les précédents. Il a été pris à la Combe de Neuvon près Plombières-lès-Dijon le 23-V-1871. Il présente une ponctuation du 3<sup>e</sup> interstrie aberrante (5 soies à gauche et 4 au moins à droite — l'insecte étant piqué, on ne peut être plus précis), mais son édéage est parfaitement typique.

Cette capture est remarquable car l'espèce n'a jamais été citée en dehors des massifs montagneux. Nous n'en avons pas d'ex. de C.-O., mais nous en avons pris 1 ♂ typique en S.-et-L., en forêt sur le plateau d'Antully (16-V-68), donc fort loin également de son aire classique de répartition. Il doit s'agir de stations clairsemées dans des zones intermédiaires où l'insecte est sûrement fort rare.

184. *H. luteicornis* Duft.

3 ex. dans la coll. A la localité du cat. (Flavignerot), les notes ajoutent celle du Petit Etang de Satenay (près Gevrey-Chambertin, 20-V). Ce rare insecte n'a jamais été pris par nous ni en C.-O., ni en S.-et-L.

185. (*H. laevicollis* Duft. — *satyrus* Knoch.) *Trichotichnus nitens* Heer.

Les 3 *Trichotichnus* ♂ de la coll. (Combe de Neuvon) sont des *nitens* Heer *sensu* Jeannel (fig. 229 d-e), ainsi probablement que les 3 ♀♀ qui les accompagnent. Nous n'avons pas personnellement de *Trichotichnus* ♂ de C.-O.; mais nous en avons du N. de la S.-et-L., et ce sont également des *nitens sensu* Jeannel.

Si l'on s'en rapporte à la F. de F., ces captures seraient remarquables. Nous ne le pensons pourtant pas, et nous soupçonnons que les répartitions indiquées en France pour les deux sp. (*nitens* Heer et *laevicollis* Duft. *sensu* Jeannel) sont sérieusement à revoir.

186. *H. rubripes* Duft.

La var. *sobrinus* Dej. existe en C.-O. en assez faible proportion. Remarquons au passage que les caractères : « toute la surface basale du pronotum ponctuée » et : « segments ventraux 4 et 5 glabres » (JEANNEL, p. 675) sont tous deux loin d'être irréprochables. G. MÜLLER (Carab. Stud. 2, note 23, p. 56) a déjà attiré l'attention sur la présence d'une pubescence plus ou moins développée à l'abdomen de certains ex. de *rubripes*. On pourrait dire autant d'autres sp. qui sont tenues pour glabres sur les segments 4 et 5.

187. (*H. semiviolaceus* Brongn.) *H. dimidiatus* Rossi.

188. (*H. tenebrosus* Dej.), 189. (*H. Solieri* Dej.), 190. (*H. melancholicus* Dej.) *H. tenebrosus* Dej.

*H. melancholicus* Dej. ne figure pas dans la coll. même parmi les ex. non étiquetés. Nous ne l'avons jamais trouvé en C.-O.; il s'y rencontre peut-être exceptionnellement, car nous en avons pris deux ex. aux

Sables de Pont-Seille en S.-et-L. Quant à la var. *Solieri* de *tenebrosus*, elle est courante en C.-O. chez les deux sexes.

*Tenebrosus* n'est pas bien rare aux environs de Dijon, au premier printemps et en août-septembre.

191. (*H. tardus* F.) *H. tardus* Panz.

192. *H. serripes* Quens.

193. *H. anxius* Duft.

194. *H. servus* Duft.

Il convient de rayer au moins provisoirement cette sp. Elle est représentée dans la coll. par 4 ex. non étiquetés que nous rapportons respectivement à : *anxius* (2 ♂♂ à pronotum large, ce qui nous paraît fréquent chez cette sp. variable), *Fröhlichi* Sturm. (1 ♀) et *servus* Duft. (1 ♀, détermination incertaine). Aucune note ne complète le cat., et nous ne connaissons ni *servus* ni *Fröhlichi* de C.-O. ni de S.-et-L.

194'. *H. (Actephilus) vernalis* F.

1 ♂ dans la coll. : « environs de Dijon, VII, Frère PACÔME », sous le nom de *picipennis* Duft. (Voir les « Remarques complémentaires » à la fin du présent travail). Nous en avons pris 1 ex. à Talant en avril.

195. (*Stenolophus vaporarium* Meg.) *Stenolophus teutonius* Schrank<sup>6</sup>.

Compte tenu des réserves qu'implique la note ci-dessous, il n'y a pas grand'chose à ajouter au cat.

196. (*S. melanocephalus* Findel — *vaporarium* var. *nigriceps* Dej.) *S. skrimshireanus* Steph.

Édage : F. de F. 242 e-f (attribué à tort à *abdominalis* — voir ANTOINE, loc. cit., p. 457, *infra*).

Commun en effet.

197. (*S. elegans* Dej.).

Supprimer ce numéro dont les indications se rapportent au n° 202.

---

6. L'étude approfondie de ce groupe reste à notre connaissance à faire. Que l'on veuille bien comparer par exemple les trois descriptions suivantes :

a) Ex. du Gard (Le Cailar). Abdomen rouge. 3 premiers articles antennaires testacés. Lobes du 4<sup>e</sup> article des tarsi ant. médiocres. Angles post. du pronotum explanés et ponctués. Édage : lobe médian grêle ; 3 grosses épines dans la partie apicale du sac interne (invaginé), 3 moyennes, 4 petites ou très petites, toutes disposées sérialement à l'exception d'une ventrale dans la partie moyenne.

b) Ex. d'Espagne (Rosas). Abdomen rouge. 2 premiers articles antennaires seulement testacés. Tarsi et angles post. du pronotum identiques au précédent. Édage : lobe médian renflé ; 2 grosses épines en tout au sac interne (dans la partie apicale).

c) Ex. de Côte-d'Or. Abdomen noir. 2 premiers articles antennaires testacés. Lobes du 4<sup>e</sup> art. des tarsi ant. plus longs que chez les précédents. Champ post-angulaire du pron. très renflé, lisse. Édage : lobe médian grêle ; 14 grosses épines au sac interne, plus grêles au niveau du bulbe, mais aucune comparable à celles représentées à ce niveau sur la fig. 95c d'ANTOINE (Col. Carab. Maroc, p. 458).

En somme, aucun de ces trois insectes ne convient pour l'ensemble de ses caractères ni à l'*abdominalis*, ni au *teutonius* tels que les décrit et les figure cet auteur, dont les observations sont pourtant sûrement exactes. Il est à présumer qu'une étude attentive révélera des différences considérables, mais d'interprétation délicate (à en juger par les toutes récentes investigations de LINDROTH (1968) sur les représentants canadiens du genre qui déclare que le nombre de dents au sac interne peut varier « dans une certaine mesure » chez eux (Ground Beetles of Canada and Alaska, p. 903), et par la phrase de L. SCHULER : « il convient encore (...) d'insister sur un caractère important du genre *Stenolophus* : tous les organes génitaux ♂ et ♀ sont extrêmement variables chez une même espèce » (L'Entomol. XXV, p. 112).

198. (*S. vespertinus* Ill.) *S. mixtus* Herbst.

Les indications de la F. de F. à propos du pronotum de *mixtus* Hbst. et de *proximus* Dej. (pp. 695, 698 et 699) nous paraissent inversées.

Rare en C.-O. 1 seul ex. dans la coll. : Beaune — ANDRÉ. 1 seul pris par nous également : Messigny, lit du Suzon, en mai. (Bien moins rare dans le N. de la S.-et-L.).

199. (*S. consputus* Duft.) *Anthracus consputus* Duft.

Repris par ROUGET 2 fois à Collonges (Gd Etang) en juin et juillet ; une fois par CUISANCE au Parc de Dijon. Jamais pris par nous en C.-O.

200. (*S. suturalis* Ziegl.) ? *Acupalpus maculatus* Schaum.

Impossible de savoir à quelle sp. se rapporte l'indication : « Rouvray — EMY » du cat. Nous aurions purement et simplement supprimé ce numéro si dans la coll. ne figurait, portant une étiquette « *suturalis* » 1 *A. maculatus* Schaum. Il a été pris à Chevigny-St-Sauveur le 1<sup>er</sup> juillet 71 « en fauchant dans la partie basse du bois des Cham-bottes ». Cet ex. est le seul que nous connaissions de C.-O. et nous ne l'avons jamais pris en S.-et-L.

201. (*S. brunnipes* Duft. — *atratus* Dej.) *A. brunnipes* Sturm.

5 ex. dans la Coll. Les 3 étiquetés viennent de Chevigny (3-VI) et de la Combe de Neuvon (9-VII), pris en fauchant. Non repris par nous en C.-O.

202. (*S. dorsalis* F.) *A. dorsalis* F.

Voir n° 197.

Il va de soi que nous nommons ainsi des *Acupalpus* à prosternum glabre ; JEANNEL le donne pour pubescent, ce qui est une erreur manifeste et est en contradiction avec tous les auteurs. Par ailleurs, il le dit « toujours de coloration foncée » (p. 718) ; nous dirions plutôt le contraire en règle générale ; du reste, il énumère lui-même immédiatement des variétés pâles !

Abondamment représenté dans la coll. (Collonges, Chevigny, Arceau, Neuvon, etc., d'avril à juin) en dépit de l'indication : « rare » du cat. 1 ex. pris au vol en mai « sur le chemin d'Ahuy » a été nommé par BEDEL.

Nous l'avons pris en novembre dans de la paille à terre à Longchamp.

203. (*S. meridianus* L.) *A. meridianus* L.

204. (*S. flavicollis* Sturm. — *luridus* Dej.) *A. flavicollis* Sturm.

Pas très rare en effet dans la région, mais pas vraiment banal. Ajouter Gevrey (Satenay) et Soirans aux indications du cat. Nous l'avons pris au Val-Suzon et à Dijon (Chèvre-Morte).

205. (*S. nigriceps* Dej.) et 206. (*S. exiguus* Dej.) *A. sp.*

Nous jugeons personnellement les représentants du groupe *dubius* Sch. — *luteatus* Duft. — *exiguus* Dej. trop embarrassants pour donner des indications faunistiques sur eux. C'est à ce groupe que se rapportent les notations du cat. sous ces deux numéros, et diverses notes de capture.

207. (*Bradycellus rufulus* Dej.) *B. verbasci* Duft.

Quelques ex. pris par ROUGET en été. Les notes un peu confuses ici ne permettent pas plus de précisions. Pris par nous en septembre à Brognon (au vol) et en novembre à Arc-sur-Tille.

207'. *B. harpalinus* Serv.

Rajouté par ROUGET qui l'avait pris à Neuvon, Soirans, Collonges

et Chevigny en mai, juillet et août. Nous l'avons trouvé à Arc-sur-Tille (IX, au vol), Fénay (IX) et Dijon (détritrus d'inondation de l'Ouche, XII). Ni cette sp. ni la précédente ne paraissent abonder en C.-O.

208. (*Hispalis metallescens* Dej.) *Amblystomus niger* Heer.

Repris par ROUGET à Chevigny, St-Julien, et à la « Combe-aux-Frênes » en juin et juillet. L'ex. de Chevigny avait été nommé par BEDEL. Non repris par nous.

209. (*Trechus discus* F.) *Lasiotrechus discus* F.

Aucune note. 3 ex. dans la coll. (Cf. cat.). Jamais pris par nous.

210. (*T. longicornis* Sturm.) *Thalassophilus longicornis* Sturm.

2 ex. dans la coll. (Cf. cat.) ; aucune note. Pris une fois par nous aux gravières de Norges (1 ex. en mai).

211. (*T. minutus* F. — *rubens* Clairv.) *T. quadristriatus* Schrank et *T. obtusus* Er.

Ayant négligé de préparer ces insectes vulgaires, nous n'avons pas en mains le matériel voulu pour confirmer la présence en C.-O. des 2 sp. Les quelques sujets de la coll. ne sont pas étiquetés. Il est hors de doute qu'elles existent toutes deux dans le département ; elles se prennent couramment en S.-et-L.

212. *T. secalis* Payk.

6 ex. dans la coll. : Etangs de Satenay ; Chevigny (Bois des Chambottes) ; Collonges (Gd Etang) ; sous les détritrus ou les tas d'herbe du 22-V au 1-VII. 1 ex. pris par nous à Arc-sur-Tille en septembre.

213. (*Bembidium areolatum* Creutz.) *Perileptus areolatus* Creutz.

Seule addition : Chevigny-St-Sauveur, sablière en mai. Pris par nous en septembre à Arc-sur-Tille et Norges, sablières également.

214. (*B. bistriatum* Duft.) *Eotachys bistriatus* Duft.

Très nombreuses additions. Nos compétences limitées dans ce groupe (*bistriatus* et *micros* Fisch., que nous ne distinguons pas nettement) ne nous permettant pas d'en dire davantage.

215. (*B. platypterus* Sturm — *rufescens* Dej.) ?

Nous ignorons quel est cet insecte qui n'est pas représenté dans la coll. bien qu'une note se rapporte à lui (Dijon, le Parc, fin XI, H. DE LA CUISINE).

216. (*B. quinquestriatum* Gyll. — *pumilio* Duft.) *Ocys quinquestriatus* Gyll.

Seule addition : Chenôve, écorces de Pins, 5-X. Trouvé par nous à Dijon en ville sur un mur le 10-XII (et assez souvent en différents points de la S.-et-L. sous des pierres, dans des inondations et au vol l'après-midi ; II, III, IX, X et XII).

217. (*B. quadrisignatum* Duft.) *Tachyura quadrisignata* Duft.

2 ex. dans la coll., ceux du cat. probablement. Aucune note. Nous le connaissons au plus près du département de l'Ain.

217'. *Tachyura parvula* Dej.

Rajouté par ROUGET. 7 ex. dans la coll. : « Plombières, Champ-Larran, sous les pierres près d'une petite fontaine desséchée », IV et IX. Trouvé par nous aux sablières d'Arc-sur-Tille en septembre et à celles de Norges en mai.

217". *Porotachys bisulcatus* Nicolai.

Rajouté également. 2 ex. dans la coll. : « sablière au N. de la ville — CUISANCE » et « route de Langres, près d'une sablière, au vol le soir,

17-V ». Nous ne le possédons pas de C.-O. (1 seul ex. de S.-et-L. pris au vol en juin).

218. (*B. undulatum* Sturm) *Notaphus dentellum* Thunb.

219. (*B. ustulatum* L.) *N. varius* Ol.

Pas commun en effet dans la région dijonnaise, ou tout au moins assez localisé. Aucune addition, 3 ex. seulement dans la coll. Nous en avons pris 2 ex. aux sablières de Norges en septembre, et 1 à celles d'Arc-sur-Tille en mai.

219'. *Notaphus semipunctatus* Donovan.

2 ex. : « Collonges, sur la boue d'une petite mare desséchée dans le bois (...), 12-VII ». Non repris par nous en C.-O.

220. (*B. aerosum* Er.-striatum F.) *Princidium punctulatum* Drapiez.

Toutes les captures de ROUGET au bord de l'Ouche en aval de Dijon — où on aurait du mal sans doute à le retrouver aujourd'hui — sauf une d'Auxonne. Nous ne possédons pas de C.-O. cette sp. vulgaire.

221. (*B. bipunctatum* L.) *Princidium bipunctatum* L.

L'espèce est sans aucun doute à rayer et l'indication « Beaune — ARIAS » du cat. à rapporter au précédent.

222. (*B. modestum* F.) *Peryphus modestus* F.

Jamais repris par ROUGET ; jamais pris par nous.

223. (*B. rupestre* Ill.) *P. ustulatus* L. ?

223'. *Peryphus rupestris* L.

1 seul ex. sans étiquetage dans la coll. Nous ne le connaissons pas de C.-O. où sa présence est à confirmer. Nous l'avons pris en revanche dans le N. de la S.-et-L. : Forêt de Planoise près Autun, dans des ornières, fin mai.

Il est curieux qu'aucun auteur à notre connaissance n'ait mentionné la tendance de cette sp. à présenter une ponctuation de la région post-oculaire, fort marquée chez certains ex., caractère qui paraît revêtir chez les *Peryphus* une grande importance pour les spécialistes. Le caractère de la sinuosité du pronotum (JEANNEL, pp. 489 et 509) nous paraît absolument illusoire.

224. (*B. Andreae* F. — *cruciatum* Dej.) et 225. (*B. femoratum* Gyll.) *P. femoratus* Sturm.

C'est à *femoratus* que nous rapportons les 3 ex. de la coll. (tête et pronotum noir-bronzé, appendices rembrunis). Ils ne sont pas étiquetés (cf. cat.). Nous nommons également ainsi 2 ex. pris par nous aux sablières d'Arc-sur-Tille en septembre. Sûrement rare aussi dans la région.

L'indépendance spécifique de cette forme est remise en question à nouveau actuellement.

226. (*B. cursor* F. — *obsoletum* Dej.) ?

Aucun insecte sous ces noms dans la coll., aucune note. Peut-être s'agit-il du *P. testaceus* Duft. que nous ne possédons ni de C.-O. ni de S.-et-L.

227. (*B. coeruleum* Dej.) et 228. (*B. tibiale* Duft.) *P. tibialis* Duft.

ROUGET avait réuni ces 2 numéros dans ses notes qui n'apportent aucune autre précision. La coll. renferme 2 *Peryphus* sous le nom de

---

7. Le *P. subcostatus* Mots. ne nous est pas connu en nature et ne paraît pas avoir été cité de France, où il se trouve peut-être. Il se peut qu'il y ait là encore un point à préciser à l'avenir.

*tibiale* que nous rapportons à *coeruleus* Serv., qui ne sont pas étiquetés et dont on ne peut donc tenir compte.

Nous avons personnellement pris *tibialis* Duft. à plusieurs reprises au Val-Suzon.

229. (*B. decorum* Zenker) *P. decorus* Zenker.

230. (*B. rufipes* Ill.) *P. nitidulus* Marsh.

Les quelques ex. de la coll. se rapportent à trois formes distinctes. Les deux les plus voisines ne se séparent malheureusement que par des caractères un peu subjectifs : taille moyenne plus grande, tempes plus allongées, microréticulation de l'apex élytral ♀ beaucoup moins perceptible que chez *nitidulus* : *latinus* Net. sensu Schuler. Les ex. de la coll. que nous rapportons à *latinus* ne sont pas étiquetés. Nous avons pris cette forme en 3 ex. aux Sources de la Seine ; (elle existe aussi en S.-et-L.).

*Nitidulus* Marsh. a été pris par ROUGER à Velars, et par nous à Flavignerot et Vauchignon (ainsi qu'en S.-et-L. également).

Ces maigres indications ne doivent pas être interprétées comme reflétant la rareté des deux formes en C.-O., mais se ressentent surtout de l'insuffisance du matériel de la coll. ROUGER et de la nôtre, en ce qui concerne le département. Nous ignorons ce que le cat. entendait par « Var. *brunneicorne* Dej. ».

Voir également 230<sup>o</sup>.

230<sup>o</sup>. *P. latinus* Net.

Voir ci-dessus.

230<sup>o</sup>. *P. Stephensi* Crotch.

Bien distincte, elle, des 2 précédentes, cette sp. existe en 2 ex. dans la coll. <sup>8</sup>. L'un d'eux est de provenance précise : « Près de la Porte St-Bernard, au vol, 15-V-57 » ; l'autre n'est pas étiqueté. Nous n'avons pas pris *Stephensi* en C.-O. (mais nous en avons 2 ex. de S.-et-L. pris dans une carrière de grès à St-Sernin-du-Bois en avril).

231. (*B. elongatum* Dej.) *Synechostichtus elongatus* Dej.

Ne figure pas dans la coll. ROUGER, aucune note, et nous ne le possédons pas de C.-O. L'indication du cat. est toutefois des plus plausibles car il se prend dans l'Autunois.

232. (*B. velox* Erichs.) ? *Odontium velox* L.

Synonymie incertaine. Une note additionnelle pourtant sous le nom de *velox* Er. : « Collonges, terre humide des champs de maïs, près du bois, 5-VI » ; or aucun insecte n'est ainsi nommé dans la coll. *O. velox* L. ne nous est connu ni de C.-O., ni de S.-et-L.

233. (*B. celere* F.) *Metallina lampros* Herbst.

Nous nous bornerons à affirmer l'existence en C.-O. de cette sp. et de *M. properans* Steph. que nous avons prises toutes deux aux environs de Dijon. Notre matériel là encore est pauvre, mais par négligence de notre part, et celui de ROUGER n'est en majorité pas étiqueté.

233<sup>o</sup>. *M. properans* Steph.

Voir ci-dessus.

234. (*B. Sturmii* Panz.) *Emphanes octomaculatus* Goeze.

Bien représenté dans la coll. Additions : Collonges, Varois, Chevi-

---

8. Ces ex., ainsi que les nôtres, sont identiques à 2 *Stephensi* d'Alsace aimablement offerts par L. SCHULER, à qui nous devons également de connaître *Milneri* Duv. Cette dernière sp. ne nous est pas connue de la région.

gny, Fontaine de Larrey (IV, V ; VII, X). Non repris par nous en C.-O. (mais se prend dans le N. de la S.-et-L.).

235. (*B. tenellum* Er.) *E. azurescens* D. T.

1 seul ex. dans la coll., non étiqueté, sans doute celui du cat. Nous ne le possédons ni de C.-O. ni de S.-et-L.

Bien mieux encore que *tenellus* Er. (cf. ANTOINE, Col. Carab. Maroc 1, p. 130), cette sp. fait la transition entre les *Emphanes* Mots. et les *Trepanes* Mots. par ses sillons frontaux convergeant en ligne droite en avant.

236. (*B. minimum* F. — *pusillum* Gyll.) *E. minimus* F.

6 ex. dans la coll., 1 seul étiqueté : St-Léger, 1-VII. Egalement indiqué dans les notes de Soirans, en juillet aussi. Nous ne le possédons ni de C.-O. ni de S.-et-L.

236'. *E. doris* Panz.

Rajouté par ROUGER : Lamarche, Collonges, Soirans, à plusieurs reprises dans ces localités, de mai à août. Nous l'avons pris à Longchamp (XI) ; (il n'est pas rare dans le N. de la S.-et-L.).

237. (*B. pulchrum* Gyll.) *Bembidion humerale* Sturm.

L'ex. cité dans le cat. est resté unique, et sa provenance incertaine. Jamais pris par nous en C.-O., (mais pris en forêt de Planoise près Autun, dans des ornières avec *Peryphus rupestris* L. en mai).

238. (*B. assimile* Gyll.) *Emphanes assimilis* Gyll.

Curieusement, pas de notes. Est-ce parce qu'il était tenu par ROUGER pour « très commun » ? (cf. cat.). Nous l'avons pris à Arcelot en septembre.

239. (*B. obtusum* Sturm.) *Phyla obtusum* Serv.

Nombreuses additions ; souvent repris par nous ; commun en réalité.

240. (*B. guttulum* F.) *Philochtus guttula* F.

Remarque sur les *Philochtus* de la coll. : peu de sujets sont utilisables ; ils sont en majorité non étiquetés, beaucoup de notes sont invérifiables, et les sp. étaient mal séparées. Nous n'indiquons que les provenances contrôlables ; les renseignements du cat. ne sont pas à prendre en considération du fait de ces incertitudes. Ici encore les précisions que nous donnons ne doivent pas être interprétées comme reflétant une plus ou moins grande rareté, par suite de leur insuffisance numérique.

*Guttula* F. : Combe de Neuvon, en fauchant, 27-V. Pris par nous dans les inondations de l'Ouche en décembre et janvier<sup>9</sup>.

241. (*B. biguttatum* F.) *P. lunulatus* F.

Tous les insectes rangés sous le premier de ces noms sont des *lunulatus* F. Les 2 seuls étiquetés sont des environs immédiats de Dijon (III et IV). Nous l'avons de Dijon (inondation de l'Ouche, I et XII) et du Val-Suzon (VIII). La var. *Pateri* Puel existe en C.-O. ; le 1<sup>er</sup> article toujours sombre de *lunulatus* nous paraît un bon caractère pour séparer cette var. des petits ex. de *biguttatus*.

242. (*B. vulneratum* Dej.) *P. biguttatus* F.

Provenances certaines : Fontaine de Larrey (IV) ; Collonges, Grand Etang (VI). Par nous : Vaux-Saules (VIII) ; Val-Suzon (I) ; Dijon-Chèvre-Morte (I).

9. La var. sans macule apicale *Friederichsi* Puel ne nous est connue que des Pyrénées et nous paraît d'attribution spécifique douteuse.

243. (*B. aeneum* Germ.) *P. aeneus* Germ.

L'indication de Beaune (ARIAS) du cat. est évidemment le résultat d'une erreur de détermination. A rayer.

244. (*B. quadriguttatum* Pontopp.) *Peryphus Genei* Küst.

2 additions seulement : Dijon (sablière, III) et Varois (ruisseau, IV). Pris par nous à Val-Suzon (VIII) et à Dijon (inond. de l'Ouche, I).

245. (*B. laterale* Dej.) *P. lateralis* Dej.

Aucune addition. 2 ex. sans étiquetage dans la coll. Nous ne l'avons pas de C.-O. (mais il n'est pas rare dans le N. de la S.-et-L. sur terrain sablonneux près de l'eau).

246. *B. quadripustulatum* F.

2 ex. sans étiquetage dans la coll., aucune note (aucune provenance précise dans le cat.). Jamais pris par nous en C.-O. (1 seul ex. dans le N. de la S.-et-L.).

247. *B. quadrimaculatum* L.

248. (*B. articulatum* Panz.) *Emphanes articulatus* Panz.

249. (*B. pallipes* Duft.) *Asaphidion pallipes* Duft.

Non représenté dans la coll. ; aucune note ; nous le connaissons au plus près des bords de l'Ain ; l'indication du cat. (Beaune — ARIAS encore !) est certainement à rayer.

250. (*B. flavipes* L.) *A. Stierlini* Heyden et *A. curtum* Heyden.

Les insectes dont nous faisons état ici ont été étudiés avec le travail d'A. FOCARILE (*Gli Asaphidion del gruppo flavipes* (L.)..., Mem. Soc. ent. It. XLIII, 1964) et ont été aimablement revus par cet entomologiste.

Chose curieuse, nous avons reconnu dans notre coll. *curtum* Heyd. (Savigny-lès-Baune, IX) et *Stierlini* Heyd. (Longchamp, dans de la paille, XI), mais non le véritable *flavipes* L. qui existe pourtant certainement dans la région. La présence de cette dernière sp., ainsi que la fréquence et la répartition exactes des 3 formes en C.-O. restent donc à préciser. Le seul ex. étiqueté de la coll. nous paraît un *curtum* ; nous ne l'avons pas disséqué.

### Remarques complémentaires sur cette partie de la Révision

1) *Autres espèces prises par nous en Côte-d'Or :*

*Ophonus schaubergerianus* Puel. Edéage : BRIEL, loc. cit., p. 41, fig. 2 (*nec* JEANNEL, fig. 233 i-j). 1 couple sous une pierre dans une haie, champs au N. de Fontaine-lès-Dijon, 4-V-59 ; 1 ♂ légèrement immature, sablières d'Arc-sur-Tille (enterré), 1-V-70. Une des ♀ ♀ de la coll. ROUGET se rapporte vraisemblablement aussi à cette sp.

*Trichocellus placidus* Gyll. Etangs de Satenay à Gevrey-Chambertin, II-57 et 58, dans de la paille à terre, 3 ex. en tout.

*Trechoblemus micros* Herbst. 1 ex. à Velars (inondation de l'Ouche en décembre). Pris également en S.-et-L. à Autun dans les inondations de l'Arroux (X).

*Ocys harpaloides* Serv. Dijon-Chèvre-Morte, détritrus végétaux, 28-IX-53, 1 ex. Id., écorces de Peupliers abattus, 26-VIII-54, 2 ex. Ahuy, lit du Suzon, dans un champignon à lamelles sur un Frêne, 8-V-57, 3 ex.

*Pseudolimnaeum inustum* J. Duv. 1 ex. pris au vol dans une allée du bois de Champ-Levé à Perrigny-lès-Dijon l'après-midi par un temps

chaud le 30-IV-67. Nous n'avons pratiquement jamais vu citer de capture faite fort loin de tout endroit habité comme dans ce cas.

*Emphanes gilvipes* Sturm. Dijon-Chèvre-Morte, inondation de l'Ouche, 15-I-62, 2 ex. Etangs de Satenay, paille humide, 23-II-58, 1 ex.

*Philoctus haemorrhous* Steph. (BEDEL, pp. 35-36). Diffère surtout de *guttula* par l'absence de macule nette, la taille moyenne inférieure, et le pronotum plus court ; l'apex de l'édéage est plus crochu (mais cet apex varie un peu chez *guttula*). Forêt d'Izeure, X ; Forêt de Longchamp, XI ; pas rare dans le N. de la S.-et-L. ; paraît rechercher le couvert forestier.

2) *Espèces ne figurant pas dans l'énumération, prises par nous en Saône-et-Loire :*

*Anisodactylus nemorivagus* Duft. Sables de Pont-Seille, 1 ex. en mai.

*Harpalus rufitarsis* Duft. et *H. decipiens* Dej. Cf. n° 178.

*Harpalus cupreus* Dej. Pont-Seille, 3 ex. en avril ; Fleurville, inondation de la Saône, 1 ex. en février.

*Harpalus neglectus* Serv. Abondant à Pont-Seille.

*Harpalus (Acardystus) flavescens* Pill. et Mitterp. Pont-Seille, en automne.

*Harpalus (Actephilus) picipennis* Duft. On récolte en abondance aux sables de Pont-Seille un *Actephilus* dont nous ne doutons pas qu'il s'agisse du *picipennis* Duft. *sensu* Jeannel (texte p. 689 et fig. 240 k-l) et probablement aussi *sensu* G. Müller (Carab. Stud. 2, p. 69 et 76) tant ils correspondent parfaitement aux descriptions de ces deux auteurs. Notons toutefois que la description de MÜLLER, faite sur un unique ex. de Pologne reçu de SCHAUBERGER, fait état de 5 denticules préapicaux aux tibias antérieurs, alors que nous avons constaté que ce nombre est fréquemment réduit à 4 sur les longues séries de Pont-Seille que nous avons sous les yeux (3 chez les *vernalis* que nous avons vus, ce qui est conforme à MÜLLER), et que par ailleurs le rembrunissement des tibias n'est pas un caractère absolu, quoique la grande majorité des sujets le présentent. Nos ex. de S.-et-L. sont en tout cas indiscutablement des *picipennis* Duft. *sensu* Jeannel, encore que nous n'affirmions point par là leur identité absolue avec les ex. des autres régions d'Europe.

*Bradycellus Sharpi* Joy. Antully, étang de la Noue, 1 ex. ♂ dans un tas d'herbes, 25-IX-65.

*Bradycellus collaris* Payk. Le Creusot, 2 ex. dans des mousses en février. Ils sont parfaitement identiques aux *collaris* que nous possédons des Alpes, du Jura et des Pyrénées, et malgré la médiocrité des caractères externes qui séparent cette sp. d'*harpalinus* Serv. (cf. MÜLLER, Col. Venez. Guigl., pp. 195-196) quoi qu'en dise ANTOINE (Col. Carab. Maroc, pp. 447), nous ne doutons pas de leur identité. L'apex des édéages en particulier nous paraît fournir des différences intéressantes. Nous devons toutefois avouer ne pas connaître *Csikii* Laczo dont nous ignorons jusqu'à la description précise, et qui pourrait bien exister en France.

*Bradycellus (Tetraplatypus) ruficollis* Steph. Curgy, en avril et bois de Folin en novembre (mousses).

*Notaphus obliquus* Sturm. 4 ex. : Etang de Brandon à St-Pierre-de-Varennes, étang du Martinet à Antully, barrage du Pont-du-Roi à

St-Emiland. Nous ne doutons pas qu'il s'agisse bien de l'*obliquus* des auteurs (petite sp. courte à appendices, apex élytral et épipleures sombres, à stries finement ponctuées et à côtés du pronotum plus parallèles à la base) et non d'une variété sombre de *varius*, espèce qui se prend du reste avec lui.

*Emphanes fumigatus* Duft. Essertenne, Etang de Montaubry, VI 1 ex.

*Phyla tethys* Net. Comme le précédent (VI et IX, 2 ex.). L'un de ces insectes avait été vu par L. SCHULER qui en avait confirmé l'identité ; il les nommerait peut-être maintenant *P. gallicum*, forme décrite par lui depuis.

#### **Additions aux deux publications précédentes se rapportant aux Caraboidea**

*Carabus arvensis* Herbst. C'est à la suite d'un oubli que nous n'avons pas mentionné cette sp. parmi celles récoltées par nous en S.-et-L. Nous l'avons jadis capturé à plusieurs reprises au Mont-St-Romain dans le Mâconnais, en mars, avril et novembre (une douzaine d'ex.) et plus récemment dans le Morvan, au bois de Folin en octobre (1 ex.). Tous ces sujets sont à sculpture hétérodynamique ; 8 de ceux du Mont-St-Romain ont les fémurs rouges ; tous sont bronzés ou verts.

*Nebria salina* Fairm. Divers Collègues, — particulièrement le D<sup>r</sup> J. BALAZUC, que nous remercions vivement — nous ont aimablement fourni plusieurs références bibliographiques et nous ont communiqué le fruit de leurs observations sur le problème *brevicollis* F. — *salina* Fairm. Bien que tous considèrent qu'il s'agit de 2 sp., il s'avère qu'ils ne retiennent pas pour les séparer les mêmes caractères dont ils jugent différemment la constance. Pour notre part, nous persistons à croire qu'il existe des sujets bien embarrassants, mais nous n'affirmons pas pour autant qu'il faille réunir les deux formes qui existent l'une et l'autre en C.-O.

*Brachinus Ganglbaueri* Apf. (Edéage : F. de F. 365 c-d-e, mais ne pas tenir compte des denticules figurés et mentionnés dans le texte ; ils sont visiblement dûs à une extraction trop vigoureuse et n'existent jamais dans la réalité !).

Tout récemment (fin novembre 68), nous avons prélevé environ la moitié d'une importante colonie de *Brachinus* trouvée sous une pierre à Montcenis près du Creusot. Outre 3 *B. explodens* Duft., nous y avons reconnu 28 ♂♂ (tous disséqués) de *B. Ganglbaueri* et 60 ♀♀ s'y rapportant probablement aussi. Comme par ailleurs la collection de notre Collègue M. POURTOY renferme cette sp. de la Nièvre, autre département contigu à la C.-O., il n'est guère douteux que l'on puisse ajouter cet insecte à la faune côte-d'orientienne.

Ajoutons que sa répartition est probablement mal connue. P. RAZET l'aurait signalé des environs de Rennes, où *psophia* Serv. serait « absent ou rare » (renseignement recueilli dans DAJOZ 1961, Cahiers des Naturalistes N.S., t. 17, fasc. 1, p. 48) ; nous l'avons récolté nous-même en Vendée. En revanche, nous n'avons jamais reconnu parmi les centaines de *Brachinus* de toutes provenances françaises de nos chasses le *B. psophia* Serv. (F. de F., fig. 366 c-d) que nous ne connaissons que de Gironde (aimablement offert par J. AUBRY), et qui est certainement beaucoup plus rare ou localisé.

*Brachinus glabratus* Dej. Nous rapportons avec doute à cette sp. 1 ♀ de S.-et-L. (Montcenis), mais nous ne serions pas surpris que sa présence soit confirmée, car nous pensons que la répartition de cette forme est également très mal connue.

*Calathus fuscipes* Goeze (n° 89). Sa ssp. *latus* est attribuée par erreur dans la Révision à BRULLÉ. Lire : ssp. *latus* Serville.

Rappelons pour terminer que le présent travail, particulièrement en ce qui concerne le vaste groupe des *Caraboidea*, n'est pas fait dans un esprit de synthèse ; sauf raison particulière, nous y avons fait exclusivement mention des insectes vus par nous-mêmes, ce qui explique que ne figurent pas ici quelques espèces dont la présence est probable, voire même mentionnée déjà du département dans la littérature.

Présenté à la Section d'Entomologie en sa séance du 16 décembre 1970.

---

**UNE SOUS-ESPECE NOUVELLE  
DE CHAETOCARABUS INTRICATUS LINNÉ :  
C. INTRICATUS MARCHALI (COL. CARABIDAE)**

par P. RAYNAUD.

Le genre *Chaetocarabus* Thomson ne comporte qu'une seule espèce : *intricatus* Linné (Faune Suédoise, p. 217-1761).

Toutefois celle-ci a été scindée en trois sous-espèces : *adonis* Hampe, *lefebvrei* Dejean, *intricatus* Linné, par DE LAPOUGE, ainsi que par le Dr St. BREUNING, les deux plus grands spécialistes en carabologie de notre époque. Cependant ce dernier a rétabli la désignation de « *arcadicus* Gistler » qui avait la priorité (1850) sur *adonis* (1852).

Dans un travail ultérieur nous proposerons des tableaux distinctifs permettant une classification aussi simple que possible de ces sous-espèces et de leurs variétés. Mais pour le moment nous nous attacherons à mettre en relief des individus rencontrés dans une localité assez isolée, et dont les caractères offrent, à notre avis, des particularités suffisamment intéressantes pour mériter d'être signalés.

Les *Chaetocarabus* ont une aire de répartition très étendue puisqu'ils se rencontrent depuis les Pyrénées jusqu'en Europe orientale et septentrionale. Malgré cela ils se maintiennent, en général, assez semblables à eux-mêmes, et n'offrent que peu de variations quant à leur morphologie externe.

C'est pourquoi nous avons été fort surpris de rencontrer dans une vallée perdue des Alpes-Maritimes, des individus présentant une anomalie forcément héréditaire, puisqu'elle a été constatée sur des captures répétées plusieurs années de suite : 1966 à 1970.

La différence essentielle porte sur le rostre du menton (sensu LAPOUGE = dent médiane du labium sensu JEANNEL). En effet, alors que chez le type, ce rostre est d'une seule venue, long et aigu, il est chez les individus en question court et divisé au sommet par un sillon allant jusqu'à une séparation complète en deux lobes.

Cette vallée est celle de la Gordolasque. Ces individus paraissent former une colonie entre la cascade du Ray et St-Grat, à une altitude